



Maquettes de canoës des " Sauvages " d'Amérique du Nord au Musée national de la Marine et au Musée du quai Branly

François Gendron, Anne De Thoisy Dallem

► To cite this version:

François Gendron, Anne De Thoisy Dallem. Maquettes de canoës des " Sauvages " d'Amérique du Nord au Musée national de la Marine et au Musée du quai Branly. *La Revue des Musées de France, revue du Louvre*, 2005, 4, pp.57-65. <halshs-00348345>

HAL Id: halshs-00348345

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00348345>

Submitted on 18 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maquettes de canoës des « Sauvages » d'Amérique du Nord au Musée national de la Marine et au Musée du quai Branly

La découverte du continent « Amérique » sur la route du Cathay va engendrer des échanges culturels fondamentaux. Quand les Européens débarquent en Amérique du Nord, ils découvrent une embarcation indigène en usage depuis des temps immémoriaux : le canoë en écorce de bouleau. Rapidement adopté par les colons, le canoë canadien mettra pourtant trois siècles à traverser l'Atlantique pour devenir le véhicule ludique de nos rivières. Entre-temps, quelques rares canoës et maquettes de canoës porteurs de l'identité culturelle des populations qui les fabriquèrent parvinrent en Europe. Cet article s'intéresse à l'histoire des collections de modèles réduits du musée national de la Marine (MNM) et du musée du quai Branly (MQB) et propose une réattribution culturelle.

Canoës d'écorce

Aux XV^e-XVI^e siècles, les navigateurs qui abordent à Terre-Neuve, au Labrador ou en Acadie sont étonnés par le matériau de couverture des canoës¹ indigènes. Après son voyage de 1534, Jacques Cartier témoigne : « ... ils se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorces d'arbre de Boul, qui est un arbre ainsi appelé au país, semblables à nos chênes, avec lesquels ils pêchent grande quantité de Loups-marins (phoques) »². Cartier ignore que les populations des aires culturelles du Nord-Est et du Subarctique d'Amérique du Nord écorcent le bouleau blanc dit aussi « bouleau à papier » (*Betula papyrifera* Marschall) pour couvrir leurs habitats (*wigwam*), leurs canoës³ et fabriquer de nombreux objets. Cette bétulacée très répandue du centre de l'Alaska au Maine, possède une écorce épaisse (4 à 5mm) pratiquement imputrescible⁴.

De l'Atlantique au Pacifique, de nombreuses populations ont consommé le canoë d'écorce. Anthropologiquement, il est considéré comme un « objet-signe » car chacune de ces cultures lui a conféré une morphologie particulière, identitaire, destinée à des usages précis. Le canoë est le véhicule qui va permettre d'aller chasser, pêcher en mer, en lac ou en rivière, collecter le « riz » sauvage⁵, entretenir des rapports sociaux parfois lointains. Cette omniprésence du canoë se prolonge à la mythologie. Chez les Algonquins de l'est de l'Amérique du Nord, l'ordonnancement du monde est l'œuvre de *Gluskapet*, la force créatrice qui, son travail achevé, appareille sur un canoë et disparaît vers le levant. Dans le mythe diluvien des Loucheux ou Kutchin de l'est (Territ. du Nord-Ouest), le héros *Etoetchokren* survit au déluge en s'enfuyant dans un canoë. Chez les Béothuk de Terre-Neuve le canoë a eu une dimension funéraire : la seule maquette de canoë béothuk connue est exhumée en 1827 de la sépulture d'un des derniers dignitaires décédé vers 1820⁶.

Du Saint-Laurent à la Seine, épisodes d'un lent transfert technique

De l'exploration des Amériques résultent des échanges interculturels extraordinaires. Animaux, végétaux alimentaires ou utilitaires, minéraux et métaux précieux, artefacts insolites ou pratiques, souvent accompagnés de leur nom vernaculaire, ont traversé l'Atlantique. Les marins de Colomb qui dorment enroulés dans leur couverture dans l'entrepont des caravelles, adoptent le hamac des Tainos des Grandes Antilles. Si l'usage de plantes ou d'objets américains se répand rapidement en Europe, le cas du canoë d'écorce est différent. En 1509, le pilote normand Thomas Aubert rentre de Terre-Neuve avec sept Indiens, leurs armes et « leurs barques d'écorce »⁷ ; cet équipage aurait remonté la Seine jusqu'à Rouen. Du XVI^e au XIX^e siècle, plusieurs canoës d'écorce sont introduits en France, comme celui que Pierre Dugua⁸ apporta d'Acadie en 1605. Dans son *Journal du siège de La Rochelle* Pierre Mervault⁹ écrit le 4 octobre 1628 que deux soldats embarquent dans un « bateau de sauvage, de ceux avec lesquels on navigue sur les rivières du Canada, appelez vulgairement canots ». Nicolas de Fer, géographe du Dauphin, raconte qu'en 1681 au château de Fontainebleau « une fille de Québec qui demeurait chez Madame la Maréchale de La Motte fit faire un petit bateau de deux nappes de cerf avec des cercles de tonneau, et, le conduisant avec un simple aviron, elle parcourut le canal d'un bout à l'autre et fit plusieurs tours avec une vitesse surprenante devant toute la cour. »¹⁰ tandis qu'au XVIII^e siècle, « un grand canot de sauvage »¹¹ est intégré à la flottille de Versailles (fig.1). Actuellement, en France, se trouvent au moins trois canoës d'écorce amérindiens : le premier conservé au MNM qui semble malécite¹² ; le second, au MQB, transféré du musée de l'Homme (MH.983.12.1) en 2003 vient de la région de la Baie James¹³ ; le dernier, propriété du Canoë-Kayak Club de France (L. 3,90m).

Cette introduction timorée du canoë d'écorce en Europe tient en l'absence du bouleau blanc dans la flore du vieux continent qui n'aurait pas permis de réparer des embarcations importées. En revanche, les colons d'Amérique du Nord adoptent rapidement son usage délicat¹⁴. Au XVII^e siècle, les compagnons de Champlain d'abord réticents - « je me resolut d'y aller pour accomplir ma promesse, & le desir que j'avois, & m'embarquay avec les Sauvages dans leurs canaux, & prins avec moy deux hommes de bonne volonté. Car quand ce fut à bon escient que nos gens veirent que je me deliberay d'aller avec leurs canaux, ils saignerent du nez, ce qui me les fit renvoyer à Tadoussac. » -¹⁵, durent l'utiliser pour progresser dans leurs explorations. Après l'adoption vint l'adaptation. Pour répondre aux besoins des trappeurs et du commerce, les petits canoës traditionnels ne suffirent plus. Apparaissent alors le Canoë de 6 brasses (5,50m), le Canot de Maître ou de Montréal dit « Rabeska » (11m) d'inspiration algonquine et le Canot du Nord (8m) en usage sur « les chemins d'eau » jusqu'au début du XX^e siècle.

Paradoxe : à l'époque où le canoë amérindien, remplacé par le *York boat* bordé à clin, est abandonné par les Blancs d'Amérique du Nord, une embarcation dite « canoë canadien » ou « canadienne » combine, pour la ballade et la randonnée, les avantages du *York boat* (solidité grâce à une charpente en bois dur) et l'élégante forme du canoë d'écorce traditionnel. Ce canoë canadien inventé à Peterborough (Canada) en 1857 et fabriqué industriellement, est exporté vers l'Europe dès la fin du XIX^e siècle. Sur le vieux continent, le courant hygiéniste pousse les citadins vers l'eau. A partir de 1860, la Seine et la Marne se couvrent d'embarcations ludiques. A la fin

du siècle périssaires et yoles sont concurrencées par kayaks, canoës français et canadiens. Si les canadiennes conservent l'aspect et le mode de propulsion amérindien, le doublage en écorce disparaît au profit d'une structure en petites lattes de bois longitudinales assemblées par des membrures intérieures bordées à clins. Plusieurs dizaines de constructeurs navals se concentrent le long des deux rivières mais se raréfient à partir des années 50¹⁶, le canoë en plastique moulé venant d'apparaître.

De l'histoire de cette lente adoption d'une embarcation amérindienne d'exception venue de Nouvelle-France, il reste des témoignages dans les musées français. Si, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, peu de canoës d'écorce sont parvenus en Europe, en revanche, des maquettes à l'exacte reproduction ont garni les étagères des cabinets de curiosités : deux d'entre elles figurent sur le relevé du *Cabinet de mécanique et de physique* de Bonnier de la Mosson¹⁷ vendu en 1745 (fig.2).

De l'objet à sa représentation

Feest¹⁸ date l'apparition des maquettes de « canoës de Sauvages » du début du XVII^e siècle. Son hypothèse se fonde sur la présence d'un exemplaire micmac conservé au Pitt Rivers Museum d'Oxford (inv. M 1638 ; L. 1,73m) qui avant se trouvait depuis 1638, dans la collection Tradescant. Nous n'avons pas pu démontrer une telle ancienneté pour les maquettes françaises. Pourtant dès 1628 l'apothicaire poitevin P. Contant possède dans son cabinet un véritable canoë¹⁹ : « *Les François cuisent le Bouleau et en font du bitume : les Indiens aussi en certains endroits de l'escorce entiere en font des batteaux qu'ils nomment Canoë, tout d'une pièce : dont i'en ay un en mon Cabinet qui a dix-huit pieds de long [env. 5m].* »²⁰. Il doit en être fier car, en plus d'en livrer une illustration (fig.3), il s'en inspire dans un poème où transparaissent des éléments ethnographiques puisés dans les écrits de Cartier.

*« Toy leger canoë, qui sur les ondes
perses
Comme un trait descoché, les grands
costes traverses,
Qui conduit dextrement sans voyle,
ny timon,
Sans Antenne, sans Mas, sans poupe,
n'aviron,
Par l'expert Indien, sans crainte du
naufnage
Tout seul bien assuré dans le fort de
l'orage
De l'ondeuse Tethis, chasse en mille
façons
De l'irrité Neptun les monstrueux
poissons :
Et qui lassé de faire en un lieu sa
demeure*

*Te chargeant sur son dos cherche
place meilleure,
N'ayant point de pays qui le peut
obliger
Ni sa famille aussi pour toujours s'y
loger.
Et comme nous voyons les vistes
Arondelles
qui traversent les mers cherchant les
saisons belles,
Pour trouver en tous lieux les desirez
Printemps
Ainsi ces Indiens chargent en
certains temps
Leurs femmes, leurs enfants, et dans
leurs barques vistes
Passent en un moment les pleines
Amphytrites. »²¹*

Au XVIII^e siècle, le « phénomène maquette » prend de l'ampleur comme le révèlent les inventaires de cabinets et de saisies révolutionnaires²². Le nombre de ces maquettes de canoës aujourd'hui conservées dans les musées français est d'ailleurs conséquent. Outre celles du MNM et du MQB), on en connaît dans les musées territoriaux : muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle (inv. H 3373), musée des Beaux-arts de Chartres (inv.11405) ...

Le XIX^e siècle voit l'explosion commerciale de la maquette de canoë amérindien. Le marché est soutenu par l'intérêt romantique porté par les Blancs (ethnographes, militaires, religieux ou touristes) aux dépouilles matérielles des cultures malmenées par trois siècles de conquête. A l'époque, presque toutes les tribus²³ fabriquent des modèles réduits plus faciles à ramener qu'un canoë de cinq mètres. Mais ces fidèles reproductions qui célèbrent en Europe l'allégorie des Indiens chasseurs de scalp et des coureurs des bois, sont inventoriées sous l'appellation réductrice de « *canoë de sauvages* » ! Pourtant, le soin apporté à leur conception est tel qu'il est possible de les sérier pour tenter une réattribution culturelle.

Maquettes de canoës amérindiens du MNM et du MQB

Notre étude a pour cadre la collection du MNM et une partie de celle de l'ex-Laboratoire d'Ethnologie du MH (numérotation antérieure au transfert au MQB).

Histoire des collections

L'histoire des canoës d'écorce du MNM et du MQB remonte à la constitution des cabinets de curiosités aux XVII^e et XVIII^e siècles. Puis elle renvoie au passé ethnographique du Louvre et du Muséum national d'Histoire naturelle²⁴.

Depuis François 1^{er}, les rois de France amassent des objets rapportés par les voyageurs à leur solde, témoignages de l'existence de peuples lointains et mystérieux. En 1626, Louis XIII décrète la création d'un jardin de plantes médicinales incluant un droguier pour conserver un échantillon « *de toutes les choses rares en la nature* ». En 1739, le *Droguier du Roy* devient le *Cabinet du Roy*. En 1793, quand le *Jardin du Roy* devient le Muséum d'Histoire naturelle, B. de Courçay demande une sélection d'objets en vue de la création d'un Muséum des Antiquités à la Bibliothèque Nationale : « *afin d'offrir sous un même point de vue, ce qui peut instruire des mœurs et des usages des peuples éloignés par le temps et par les lieux* ». En 1794, 150 objets dont plusieurs d'Amérique du Nord, viennent s'adjoindre à ceux de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et des confiscations révolutionnaires et à quelques dons. Ces collections tombent dans l'oubli jusqu'en 1878, date de leur exhumation par E-T. Hamy pour l'ouverture du Musée d'Ethnographie du Trocadéro (MET), ancêtre du MH²⁵.

Par ailleurs, au XVIII^e siècle, Duhamel du Monceau, inspecteur général de la Marine offre ses modèles de navires au roi. En 1752, la collection est présentée dans la salle dite « *de marine* » au Louvre, sur « *deux grandes tables coloriées pour représenter l'eau de la mer* » ; l'une d'elles supporte « *les navires à rames, les galères, les bateaux exotiques, les pirogues, etc.* »²⁶. Dispersée au début du XIX^e siècle, elle revient au Louvre lors de la création du musée de Marine en 1827. Constitué pour montrer les

objets liés à la navigation ainsi que les découvertes, ce musée devient dépositaire des collectes « exotiques » effectuées par des navigateurs, diplomates ou missionnaires²⁷. Préalablement, certaines de ces maquettes avaient transité par des collections privées²⁸. Au XIX^e siècle, les artefacts rapportés proviennent du ministère de la Marine ou, souvenirs de voyages, sont donnés par des officiers. Une vue du musée de Marine de 1847, montre cette accumulation fantaisiste de produits des « sauvages »²⁹. Le MNM conserve une liste de ces objets datée de 1848 (non cotée) intitulée éloquemment « *Salle de la Sauvagerie* ». Au Second Empire, on visite encore à la sortie du musée de Marine, le « *Musée ethnographique* »³⁰. En 1878, la création du MET provoque le déplacement d'une grande partie de cet ensemble. Au début du XX^e siècle, des milliers d'objets supplémentaires, repris depuis par le MH puis transférés au MQB, sont envoyés au musée de Saint-Germain-en-Laye. Les maquettes de bateaux « extra-européens », patrimoine naval, restent presque toutes au MNM.

L'étude des inventaires du MNM permet de reconstituer en partie l'histoire de ces maquettes de canoës. Au XVIII^e siècle, l'« *Etat et inventaire des différents modèles de vaisseaux et machines servant à la Marine et à la construction qui sont dans la salle de la marine au vieux Louvre* »³¹ décrit le premier canoë du musée « *petit canoë en écorce de bouleau des sauvages* ». En 1830, le premier inventaire du musée, dit « ancien » ou de Duhamel du Monceau, mentionne en préambule des « *Objets provenant de la Maison du Roi* » répartis selon leur provenance :

- *Les objets achetés à la vente Denon.*
- *L'état supplémentaire des objets indiens déposés à l'intendance de la Maison du Roi.*
- *Les objets offerts par Monsieur de Férussac.*
- *Une liste non numérotée comprenant des objets du port de Rochefort.*

Au n°57, sous la rubrique « *objets achetés à la vente Denon* », apparaît une deuxième maquette « *Pirogue en écorce et brodée en plumes* » dont la longueur et la description correspondent au numéro actuel 1 BF 13. Ces listes sont reprises dans l'inventaire proprement dit et le canoë de Vivant-Denon y réapparaît sous le numéro 245.

Au n°640, est cité un « *modèle de pirogue du Canada en écorce de bouleau avec ses avirons* » de 65cm de long et, au n°645, « *un modèle de pirogue du Canada avec deux pagaies écorce de bouleau de 35 cm* ». Le n°640 est peut-être la maquette 37 EX 9 ; tandis que le 645 correspond à la maquette actuellement inventoriée sous le n°37 EX 4, qui mesure aussi 35cm.

En 1832, est établi un nouvel inventaire dit « *Louis-Philippe* » (1832-1855) qui recense 1825 numéros, marine et ethnologie confondues. Au n°670, est citée une « *Pirogue du Canada en écorce de bouleau Provenant du cabinet d'histoire naturelle de Paris Bois et cuir* » dont les dimensions correspondent à l'actuel 37 EX 3.

La liste mentionne ensuite, au n°1166, « *un modèle de pirogue de sauvages de la côte du Labrador, bois et paille* » donné par le lieutenant de vaisseau Edouard Normand³² et enregistré en février 1842 (actuel 37 EX 11), puis, deux autres canoës annoncés comme achetés par les musées royaux en janvier 1843 : « *une pirogue du Canada en écorce de bouleau et ornée de pailles de couleur, bois et paille* », actuel 37 EX 5. Le second est « *une pirogue du Canada en écorce d'arbre, bois et écorce* » que ses tribulations ont conduit au musée de Saint-Germain-en-Laye, puis dans les collections du MET sous

le n°69 045 en 1909, avant d'être renuméroté 09.19.51 au MH. D'après une liste manuscrite (conservée au MNM, non cotée) intitulée « *Musées ethnographique et de marine. Etats des diverses acquisitions faites pour ces musées sous le règne de Louis Philippe* », ces deux embarcations figurent sous la rubrique « *Objets acquis de M. Bouillon, 4 novembre 1842* ». Il pourrait s'agir de G. Bouillon³³, officier de marine qui participa à plusieurs campagnes baleinières le long des côtes de Terre-Neuve.

L'inventaire suivant, dit « *Morel-Fatio* », commencé en 1856, comporte les entrées de trois autres maquettes. Sous la rubrique « *Indiens de l'Amérique du nord, Canada et Terre-Neuve* », sont ajoutés, au n°1821 une « *Pirogue avec ses avirons (modèle de) en écorce d'arbre* » donnée par Guimard en 1856 (actuel 37 EX 7), ainsi qu'au n°1824, un canoë sans provenance (actuel 37 EX 10). Puis, au n°1706 (une double numérotation pour l'ethnographie rend les inventaires confus) « *Une pirogue canadienne* » léguée par le peintre de marine André Milon, entrée en inventaire en 1886 (actuel 37 EX 8) clôt la collection.

Le MNM conserve toujours neuf de ces dix maquettes de canoës d'écorce des XVIII^e et XIX^e siècles citées dans les inventaires. La dixième, déposée au musée de Saint-Germain-en-Laye est revenue au MET en 1909 (au MQB depuis 2003).

Essai de réattribution culturelle

Notre recherche sur la réattribution culturelle de cet ensemble muséal s'appuie sur les travaux d'observations participantes menés chez les constructeurs navals de différentes tribus par E.T. Adney³⁴ à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. A l'étude morphologique et des techniques d'assemblage préconisées par Adney, nous avons ajouté celle des matériaux et des procédés d'ornementation de ces petits canoës. En effet, cet aspect n'apparaît pas avec autant de magnificence sur les authentiques embarcations alors qu'il est d'une importance fondamentale dans notre cas. Cette réattribution est présentée de façon géoculturelle, de l'Atlantique vers l'intérieur du pays.

Canoës des Micmacs

L'étude morphologique a permis de distinguer quatre maquettes dont le profil hémicirculaire des extrémités est caractéristique des canoës micmac. Populations de langue algonquine, les Micmacs – terme du XVII^e signifiant *alliés* – possédaient un territoire s'étendant sur le Nouveau-Brunswick et les îles de Nouvelle-Ecosse, Cap-Breton et du Prince Edward. Cette situation côtière leur a permis d'être parmi les premières nations à nouer des alliances avec les Français et de développer au moins cinq types de canoës dont deux semblent représentés ici. Ainsi, les maquettes MNM 37 EX 5 (L. 83 x l. 14,5 x H. 14cm), 37 EX 11 (L. 39 x l. 9 x H. 7cm) et MH 09.19.51 (L. 73 x l. 13 x H. 11,5cm) apparaissent comme des reproductions des canoës de chasse, dits aussi « *canoë de bois* » ou « *de portage* » (figs.4 & 5). Ce type de canoë, long en moyenne de 2,40m à 4,25m, est adapté à la navigation dans des rivières calmes et au portage. A la différence des autres types de canoës micmacs, la courbure de ses extrémités s'interrompt au niveau du point de contact avec l'eau car le fond est plat. Ces trois maquettes ont les bords et les extrémités ornés de motifs polychromes brodés au piquant d'erehizon (*Erethizon dorsatum*), porc-épic arboricole nord-américain. Aux extrémités du 37 EX 5 apparaît le motif de « *la grande étoile de mer* » à huit pointes distinctif de la broderie micmac³⁵. Toutefois, comme ce motif n'existait

pas avant l'introduction du compas chez les Micmacs fin XVIII^e siècle, on pense qu'il est simplement ornemental. Les bords de ce canoë sont ornés d'une frise à base de carrés à damier et à demi chevron, motifs généralement présents en série dans la broderie micmac. Les bords du canoë 37 EX 11 présente une bande de chevrons (bleu, blanc et orange) unidirectionnelle, soulignée de croisillons blancs s'achevant à chaque extrémité par trois petites étoiles de mer. Le chevron, représentation idéalisée du sapin, symbole de vieillesse et de force, est le plus commun des motifs micmac. Enfin, les extrémités du canoë MH09.19.51 sont brodées du motif de la « *double courbe* » disposée horizontalement. Bien que ces frises soient en mauvais état, on peut voir que ce motif s'y répétait trois fois verticalement en alternance avec des triangles inversés. Les plats-bords et l'ultime banc sont recouverts de piquants d'erehizon teints en blanc et de racine d'épinette (*Picea* spp.) entrelacés dessinant de petits motifs géométriques.

La quatrième maquette, MNM 37 EX 7 (L. 88 x l. 19 x H. 15,3cm), non décorée, ressemble à un canoë dit de « *Grande rivière* », plus grand (4,50m à 6m) car destiné au transport ; son fond est arrondi pour augmenter sa vitesse.

Maquettes malécites « tradition et modernité »

L'étude morphologique a ensuite conduit à distinguer la maquette MNM 37 EX 9 (L. 68 x l. 13,5 x H. 13,5cm ; fig.6). Avec ses extrémités surplombantes en bec de perroquet, elle serait une reproduction de ce qu'Adney considère comme l'ancienne forme des canoës malécites. Ces embarcations de 5,50m étaient bien adaptées aux larges rivières et aux côtes des régions d'origine des Malécites (Malissets en anglais). Populations semi-nomades de langue algonquine de la confédération Wapanaki (Abénaki), les Malécites vivaient dans le centre et le long des côtes du Nouveau-Brunswick. De la vaste nation Wapanaki estimée à 36 000 membres au temps de l'invasion européenne, il ne reste que de petites bandes éparpillées. Quelques villages malécites sont situés le long de la rivière Saint-John, tandis qu'une branche s'est établie en 1828 à Cacouna, au Québec. Cette maquette 37 EX 9, entrée en collection avant 1832 pourrait être l'un des ultimes témoignages des canoës malécites antérieurs à l'éclatement de la nation Wapanaki. Alors que tous les canoës malécites illustrés par Adney comportent, aux extrémités, un retour d'écorce recevant la marque du propriétaire, cette particularité est absente sur la maquette 37 EX 9. En revanche, les bords s'ornent d'une frise gravée dans l'écorce, les motifs apparaissant en blanc sur fond noir. Ces frises sont introduites par le motif de la « *triple courbe* » auquel succède cinq « *doubles courbes* ». Triple et double courbes sont traditionnelles des cultures de l'aire du Nord-Est. Penobscot et Passamaquoddy les ont abondamment utilisés pour orner les objets destinés au commerce avec les Blancs. Mais leur sens profond s'est perdu.

L'étude morphologique a conduit à considérer comme malécite la maquette MNM 37 EX 8 (L. 88 x l. 19 x H. 15,3 cm). Non décorée, elle paraît beaucoup plus récente que la précédente. Forme et mode de ligature de ses extrémités se rapprochent d'un modèle observé vers 1895 par Adney chez les Malécites de la rivière Saint-John. On note sur cette maquette la présence des retours d'écorce destinés à recevoir les marques de propriété.

Canoës d'inspiration Cree de l'Est

Dans les régions septentrionales des côtes de Terre-Neuve et du nord-ouest du Québec, le climat limite le développement du bouleau à papier. N'ayant à leur disposition que de petits arbres, les populations locales devaient assembler plusieurs feuilles d'écorce pour couvrir un canoë. Malgré ces difficultés d'approvisionnement, les Crees de l'Est, les Naskapi et les Montagnais-Innu ont élaboré deux modèles de canoë adaptés aux modes de navigation imposés par ces régions. Le premier, long de 4,80m à 6m, présente une forme en croissant avec de hautes extrémités remontant en crochet. Le second modèle plus petit (3,60m à 5,50m), présente aussi des extrémités courbes mais sa ligne est droite. A ces deux modèles s'ajoutent des formes hybrides.

On peut rapprocher du premier type morphologique, les maquettes MNM 37 EX 10 (L. 51 x l. 13 x H. 15,3cm ; fig.7) et MH 34.33.42 (L. 61,5 x l. 15,5 x H. 13cm ; fig.8). Cette dernière du XVIII^e siècle, provient du cabinet de curiosités de l'Hôtel d'Ecquevilly³⁶. Leur ornementation sommaire présente des similitudes. Elle consiste en une bande rouge courant sous les ligatures du plat-bord sous laquelle s'ajoute, sur celle de Versailles, une ligne ondulante. A l'étai de notre hypothèse, Adney mentionne avoir observé des ornements à base de peinture vermillon sur plusieurs canoës Crees de l'Est.

Un « souvenir » des Hurons-Wendat

Adney rappelle « qu'il n'est que pure spéculation que de vouloir assigner une forme aux canoës de plusieurs nations, dont les Hurons, car aucun témoignage n'a subsisté ». Si l'on ne peut attribuer la maquette MNM 1 BF 13 (L. 20 x l. 9 x H. 7cm ; fig.9) aux Hurons-Wendat par sa morphologie, il reste néanmoins l'étude de son ornementation. Populations sédentaires de langue iroquoise du sud-est de l'Ontario, les Hurons sont contraints à s'installer près de Québec où ils fondent, en 1697, Wendake, d'où leur nom « Hurons-Wendat ». Au XIX^e siècle, les voyageurs croisant sur le Saint-Laurent s'arrêtent pour visiter des villages amérindiens où ils se procurent en souvenir des objets d'artisanat. Mais ces derniers sont pensés pour répondre au goût des acheteurs et ont peu en commun avec les objets usuels des autochtones. Ceux-ci pratiquent d'ailleurs la vente itinérante sur les marchés, se rendant même à l'étranger.

La broderie des bords de cette maquette est faite en poil d'original (*Alces alces*) teinté. Cette technique apprise des religieuses européennes par différentes tribus, a été élevée à ce niveau de finition par les seuls Hurons-Wendat. Les frises représentent des entrelacs de végétaux fleuris s'élançant à partir d'un médaillon dans lequel un Amérindien assis fume son calumet. Sur l'autre bord, il est remplacé par un oiseau bleu perché dans des branchages. Des cordons de poils blancs sont ligaturés sur les plats-bords et les étraves.

Canoës Wâbanäki Tcîmân des Algonquins

La morphologie de la maquette MNM 37 EX 3 (L. 97 x l. 21,5 x H. 16,5cm ; fig.10) présente de fortes similitudes (en particulier panneaux d'étrave et emplanture de mât) avec le n°11405³⁷ (L. 94 x l. 19 x H. 21cm) du musée des Beaux-arts de Chartres. De même pour leur ornementation : les ligatures sommitales des extrémités

dessinent des triangles horizontaux, tandis que des motifs abstraits peints en rouge et noir s'étalent le long des bords, sur les bancs et les paires de pagaies. Nos recherches nous ont conduit à rapprocher ces deux maquettes des canoës de type *Wâbanäki Tcîmân*³⁸ des Algonquins de la rivière Ottawa (Québec et Ontario). Mesurant de 3,50m à 5,50m, le *Wâbanäki Tcîmân* est le plus ancien et fréquent modèle de canoë utilisé par les Algonquins. Au XVIII^e siècle, il sera le prototype du *Rabeska* développé pour la traite des fourrures. Populations nomades de langue algonquine, les Algonquins s'allièrent aux Français contre les Iroquois dès 1603.

La part d'inconnu

Une telle étude serait trop belle sans sa part d'inconnu. Deux maquettes du XVIII^e siècle n'ont pu être identifiées ; on note leur profonde ressemblance tant morphologique qu'ornementale. Il s'agit des n^oMNM 37 EX 4 (L. 36 x l. 11 x H. 9cm ; fig.11) et MH78.32.123 (L. 40 x l. 11,5 x H. 12cm ; fig.12). Celle du MH est même inscrite sur « *l'Etat des objets enlevés au Cabinet du roi pour le cabinet des Antiques* »³⁹ et pourrait avoir pour origine le cabinet des Condé transféré de Chantilly au Muséum d'histoire naturelle en 1793⁴⁰.

¹ Le mot canoë originaire de l'Arawak (Antilles) signifiait sous la forme *Kanoa* : canoë en bois. Le mot introduit en Europe par les Espagnols, désigne aujourd'hui des embarcations maniées à la pagaie.

² J. Cartier, *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542*, Paris, 1968, p.6.

³ On peut supposer une grande ancienneté des canoës d'écorce. Les fouilles aux îles de Great Diamond et de Moshier (baie de Casco, Maine, U.S.A.) ont mis au jour sur des camps de pêcheurs des restes de poissons pélagiques dont la capture nécessitait l'emploi d'embarcations. Leur datation s'échelonne entre 2500 et 500 av. J.-C.

D.R. Yesner, « L'évolution de la pêche préhistorique dans la région sud-ouest du Maine », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1984-XIV, 1, pp.34-44.

Le seul canoë archéologique, découvert en 1985 au Canada sur les berges du Lac à la Truite dans le Bassin du Mackenzie (Territ. du Nord-Ouest), présente des liens stylistiques et techniques avec les canoës des Amérindiens Kutchin-Loucheux. J.-L. Pilon, « Rapports de fouille d'un canoë au lac à la Truite », 1985, 1986 & 1991, <http://www.canadianarchaeology.com/cmcc/f85rep1.htm>.

⁴ Les Iroquois du sud des lacs Ontario et Erié habitaient hors de l'aire de répartition du bouleau blanc, ils employaient pour couvrir leurs canoës, de l'écorce d'orme, de châtaignier ou d'épinette.

⁵ Le « riz » sauvage (*Zizania palustris*, *Zizania aquatica*) est une graminée aquatique que les Menominee, « *Les Gens du Riz* », du Wisconsin (U.S.A.) allaient collecter en canoë sur les étangs.

⁶ Maquette conservée aux National Museums of Scotland à Edimbourg, n^oUC288 (L. 80cm).

⁷ T. Aubert était pilote de l'armateur dieppois Jehan Ango. Quant aux Indiens, il devait s'agir de Béothuk. G.B. Ramusio, *A la découverte de l'Amérique du Nord, navigations et voyages, XVI^e siècle*, Paris, 1933, 117p.

⁸ Dugua sieur de Mons (v. 1558-1628) fonde en 1604, à Sainte-Croix en Acadie, le premier poste français. Il y rassemble des curiosités amérindiennes. Poutrincourt en apporte une partie en France en 1604 et Dugua, le reste, en 1605. L'humaniste N. de Pereise en donne une description. F.W. Gravit, « Un document inédit sur le Canada : raretés rapportées du Nouveau-Monde par Monsieur de Monts », *Revue de l'Université de Laval*, 1946-1947-I, pp.282-288.

⁹ P. Mervault, *Journal des choses mémorables qui se sont passées au dernier siège de La Rochelle*, Rouen, 1671, J. Lucas. Remerciements à P. de Ravel.

¹⁰ E. Bourges, « Manuscrit de Nicolas de Fer », *Recherches sur Fontainebleau*, 1896, pp.27-28. Remerciements à Y. Carlier.

¹¹ Une représentation de ce canoë est à la B.N.F. : Bn Ic 45 pl 12. La légende précise « *Canoë en écorce destiné au Canal de Versailles pour servir au Roi à aller à la pesche* ».

¹² Ce canoë (37.EX.6. ; L. 5,50m) apparaît sur l'inventaire « *Morel-Fatio* » : « *un bateau en écorce de bouleau venant du Canada, grandeur naturelle* » donné par Samson en 1879. Restauré en 2004 par J. Bresson pour l'exposition « *Canoës et kayaks, la découverte d'un nouveau monde* » au MNM, nous l'attribuons aux Malécites.

¹³ Ce canoë de 4m donné au Musée des Arts et Traditions Populaires suite à l'exposition franco-québécoise « *La Pêche au Canada* » aurait été fabriqué une trentaine d'années auparavant (vers 1950). Ce canoë possède une armature en lattes de cèdre et les coutures sont réalisées à l'aide de racine d'épinette blanche. Il a été donné au Musée de l'Homme en 1983.

¹⁴ Un canoë se porte pour éviter d'en percer le fond. De même on embarque déchaussé. Champlain rapporte une technique de sauvetage apprise des Algonquins : « *Si par mal-heur le tien [canoë] venoit à tourner, ne sachant point nager, ne l'abandonne en aucune façon, & te tiens bien à des petits bâtons qui y sont par le milieu, car nous te sauverons aisément.* » J. Glénisson, *La France d'Amérique voyages de Samuel de Champlain 1604-1629*, Paris, 1994, p.142.

¹⁵ Glénisson, *op. cit.* n.13, p.116, voyage de 1608-1611.

¹⁶ *Canoës et kayaks, la découverte d'un nouveau monde*, cat. exp., Paris, Musée national de la Marine, 2004, 56p.

¹⁷ « - n°437 un model de canot indien fait d'écorce d'arbre.

- n°446 le model d'un canot indien fait d'écorce d'arbre ».

E.-F. Gersaint, *Catalogue de la collection considérable de diverses curiosités en tous genres contenues dans les cabinets de feu Monsieur Bonnier de La Mosson*, Paris, 1744, Barois et Simon, pp.108 & 110. Selon le catalogue de la vente, B.N.F. n°V.32.663 : le premier canoë fut payé 5 Livres par Larcher et le second 7 Livres 12 sols par Fredon.

En 1739 et 1740, les sept cabinets de Bonnier de La Mosson en l'Hôtel de Lude, sont dessinés par J.-B. Courtonne. Lorsque Bonnier de La Mosson (1702-1744) meurt ruiné, son cabinet est vendu. Buffon se porte acquéreur de certains échantillons et des boiseries Louis XV.

¹⁸ C.F. Feest, « North America in the European Wunderkammer before 1750 », *Archiv für Völkerkunde*, 1992-46, pp.73-75.

¹⁹ L'inventaire, établi le 1^{er} Juin 1699, du cabinet de curiosités de l'Intendant de Rochefort, Michel Bégon (1638 - 1710), révèle aussi la présence d'un véritable canoë d'écorce : « - *Un grand canot d'écorce avec ses avirons dont se servent les sauvages de l'Amérique septentrionale.* ». G. Duplessis, *Un curieux du XVII^e siècle : Michel Bégon*, Paris, 1874, A. Aubry. Remerciements à D. Roland.

²⁰ P. Contant, *Les œuvres de Jacques et Paul Contant père et fils : Divisées en cinq traictez*, Poitiers, 1628, J. Thoreau & vve A. Mesnier, *I-Les commentaires sur Dioscoride*, chap. LV *Du Bouleau*, p.67.

²¹ Contant, *op. cit.* n.19, *V-Le Jardin et le Cabinet poétique*, p.34, illustr.11.

²² CARAN AJ15 836 D19 : Lettre du 24 juillet 1794 de « *Lucas membre de la commission temporaire des Arts, adjointe au comité d'instruction publique de la Convention nationale et commissaire nommé par arrêté du 5 Floréal dernier de la dite commission à l'effet de procéder à l'enlèvement des objets d'histoire naturelle disposés dans la ci-devant bibliothèque Victor reconnus par le citoyen Cadot, dépositaire de ces objets, m'a remis ceux-ci après dénommés, soit [...] AU n°7/33 un modèle de vingt pouces de long d'un canot de sauvage* ». Le citoyen Lucas ajoute que « *tous ces objets déposés dans les magasins des galeries d'histoire naturelle portent des étiquettes sur lesquelles est écrit*

« Bibliothèque Victor ». Ils sont en général dans un assez mauvais état de conservation. Ils furent envoyés vers les galeries d'histoire naturelle du Museum National ».

²³ Le Peabody Museum of Salem (Massachusetts, U.S.A.) conserve une maquette de canoë micmac (n°E4212 ; L. 48cm) collectée en 1840 chez les Tuscarora du nord de l'Etat de New-York. Cette tribu, voisine des chutes du Niagara, profitait de cette situation pour vendre des « souvenirs indiens » aux touristes, fussent-ils micmacs !

²⁴ E.-T. Hamy, *Les Origines du Musée d'Ethnographie, Histoire et Documents*, Paris, 1890, 321p. ; *Les Cahiers de Gradhiva*, 1988-7.

²⁵ Une grande partie de ces objets constituait la collection 78.32 de l'ex-laboratoire d'Ethnologie du MH.

²⁶ Citation de l'architecte Blondel (1756) reprise par le conservateur du musée de Marine J. Destrem, « Le musée de Marine », *Gazette des Beaux-arts*, 1919, p.274.

²⁷ Lors des expéditions maritimes, le commandant doit organiser la collecte d'objets « en usage chez les naturels (...) il fera pareillement rassembler et classer les habillements, les armes, les ornemens, les meubles, les outils, les instrumens de musique et tous les effets à l'usage des divers peuples qu'il visitera ; et chaque objet devra porter son étiquette et un numéro correspondant à celui du catalogue » CARAN, Fd. Marine, BB4-992 « Mémoire du Roi pour servir d'instruction particulière au sieur d'Entrecasteaux, chef de division des armées navales, commandant les frégates *La Recherche* et *l'Espérance* ».

CARAN, Fd. Marine 3JJ-258 « Mémoire de ce qui est à observer dans le voyage de l'Amérique », il requiert parmi de très nombreuses observations à effectuer : « la fabrique de leurs vaisseaux grands et petits avec le dénombrement et la figure de toutes leurs parties ». Mais, l'ethnographie était ignorée et les descriptions sont approximatives.

S. Jacquemin, *Objets des mers du sud, histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens. XVIIIe-XXe siècles*, 1991, Mém. de l'Ecole du Louvre.

²⁸ Collections Condé, Bertin, Chaulnes et Sainte-Foix rachetées par Vivant-Denon ; collections d'Hauterive et Férussac que ce dernier tient des officiers de marine Duperrey et Freycinet.

²⁹ Anonyme, « Le Musée de marine », *Le magasin pittoresque*, Paris 1847, p.12.

³⁰ A. Joanne, *Paris illustré, nouveau guide de l'étranger et du parisien*, Paris, 1863, 1029p.

³¹ *Inventaire des vaisseaux de Duhamel du Monceau*. M.N.M.

³² *SHM dossier alpha 931* : Le lieutenant de vaisseau Edouard Normand, attaché à Cherbourg et décédé à la station de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1844. Il y était commandant de la goélette *La Mouche* de mai 1840 à juin 1842 et c'est vraisemblablement lors de cette campagne qu'il fit parvenir au musée la maquette n°37 EX 11.

³³ *SHM dossier alpha 285* : Georges Bouillon s'est rendu de mars à août 1832 à Terre-Neuve comme volontaire sur le *Baleinier n°46* pour une campagne au commerce. Il y est retourné comme enseigne de mars à novembre 1834 à bord des *Deux Sœurs* puis comme lieutenant de vaisseau sur un baleinier de mars à novembre 1835.

³⁴ Du travail inédit d'Adney, H.I. Chapelle a extrait une monographie : E.T. Adney & H.I. Chapelle, *The bark canoes and skin boats of North America*, Washington, 1983, 242p. Une nouvelle monographie extraite des travaux d'Adney est parue en 2004 : *Bark Canoes : the art and obsession of Tappan Adney*, Ontario, 2004.

³⁵ R.H. Whitehead, *Micmac Quillwork : Micmac Indian Techniques of Porcupine Quill Decoration : 1600-1950*, Halifax, 1982, 230p.

³⁶ En 1734, des objets ethnographiques du XVIII^e siècle rejoignent le MET. En 1786, le marquis de Sérent, gouverneur des enfants du comte d'Artois, s'adresse à M. de Fayolle, commis au bureau des colonies d'Amérique pour acquérir son cabinet de curiosités. L'affaire conclue, les collections sont installées à l'Hôtel d'Ecquevilly à Versailles. A la Révolution, ces collections sont abandonnées et transférées en 1793 vers l'ancien Château royal. En 1795, la Convention nationale décide la création dans les départements d'une école centrale pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts. A Versailles, elle est installée au Château où l'on crée un Muséum d'histoire naturelle. Fayolle chargé de son organisation, reconstitue le cabinet de l'Hôtel d'Ecquevilly. En 1806, ces objets déménagent vers la Bibliothèque publique de la ville de Versailles. En 1934, G.-H. Rivière, sous-directeur du MH, vient les vérifier et les inventorie sous le numéro de collection 34.33.

³⁷ Cette maquette a été offerte en *ex-voto* vers 1760 à N-D de Chartres par des Abénaki, tribu alors évangélisée par le père Bouvard, jésuite chartrain.

³⁸ Adney & Chapelle, 1983, *op. cit.*, n. 33, pp.113-122, figs.105, 106, 108 & 111. *Wabinaki chiman* est une corruption du terme *Abnaki* car *Wabinaki* pour les Algonquins désigne la tribu Abénaki recomposée au XVIII^e siècle à partir de reliquats de populations fuyant la Nouvelle-Angleterre (Adney p.114).

³⁹ A. Vitard-Fardoulis, « *Le cabinet du Roi et les anciens Cabinets de Curiosités dans les collections du Musée de l'Homme – Amérique du Nord-* », Paris, 1979, Mém. Ecole des Hautes Etudes, pp.26 & 28.

⁴⁰ CARAN AJ15 836 D19 : *Catalogue des objets composant le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly dressé en l'an 1793 2^{ème} de la République par Jean-Baptiste Devillebrun et Gaillard, marchand d'objets d'histoire naturelle, à Chantilly le 30 août dernier pour procéder à l'estimation du cabinet d'histoire naturelle de l'émigré Condé*, p.29 : « au plancher : divers chaloupes de sauvages, (...) estimé 20 (Livres) ».